Funérailles de M. l'Echevin Delporte

15 octobre 1919

Le samedi 11 octobre 1919, vers 6 heures du soir, mourait en son domicile M. Antoine Delporte, Echevin des travaux publics de la Commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, membre de la Chambre des représentants, Président du Comité local de secours et d'alimentation.

Son état de santé inspirait de vives inquiétudes depuis quelques jours.

Il y avait à peu près un an que s'était déclarée la maladie qui devait l'emporter. A cette époque déjà, les médecins traitants, n'espérant plus de guérison, s'efforçaient de le conserver à l'affection des siens. Mais, le 11 octobre, dans la matinée, une hémorragie interne aggrava subitement son état et, après une agonie de quelques heures, il expira.

Dès qu'ils eurent connaissance de cette pénible nouvelle, les membres du Collège échevinal se réunirent pour prendre les dispositions que comportait cet événement.

Un projet de délibération fut arrêté pour être soumis au Conseil communal, convoqué d'urgence.

Entretemps, le drapeau en berne fut arboré à la façade de tous les bâtiments communaux.

Le lendemain du décès, vers 10 heures du matin, les membres du Collège, accompagnés de M. Narcisse, Secrétaire communal, se rendirent au domicile du défunt pour exprimer à sa veuve et à ses enfants, les vifs sentiments de condoléance de l'Administration communale.

Réuni le lundi, à 3 heures de relevée, le Conseil vota, à l'unanimité, les résolutions ci-après, que le Collège exécuta sans retard :

« Le Conseil communal,

» Adoptant les propositions du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

» Voulant rendre à la mémoire de M. Antoine Delporte un juste tribut d'estime et de reconnaissance pour le dévouement avec lequel il se consacra à la chose publique ;

« Décide :

» Article premier. *A*) Une lettre de condoléances sera adressée à la famille du défunt.

» *B*) Les funérailles seront faites au frais de la Commune; elles auront lieu mercredi après midi.

» *C*) Le Conseil communal et le Collège y assisteront en corps.

» *D*) La dépouille mortelle sera placée dans la salle des pas-perdus, où les derniers honneurs lui seront rendus.

» *E*) Une couronne sera déposée sur le cercueil, au nom du Collège et du Conseil communal.

» *F*) La concession perpétuelle d'un terrain, pouvant servir à l'inhumation de deux corps et d'une superficie en rapport avec l'emplacement nécessaire pour l'érection éventuelle d'un monument, sera accordée à la famille du défunt.

» G) Les écoles vaqueront le jour de l'enterrement.

» *H*) Les bureaux et les ateliers de l'Administration seront fermés le jour des funérailles.

» *I*) La place qui se trouve à l'intersection de l'avenue Jef Lambeaux et de l'avenue Ducpétiaux sera dénommée « place Antoine Delporte ».

» Article 2. Le Collège des Bourgmestre et Echevins est chargé de l'exécution de la présente décision, dont une expédition sera transmise à Mme veuve Delporte. »

En outre, le Conseil décida, en signe de deuil, de remettre à huitaine la séance qui devait avoir lieu le jeudi suivant, 16 octobre.

Le décès fut notifié officiellement au Ministre de l'intérieur, au Président de la Chambre des représentants, au Gouverneur du Brabant, au Commissaire d'arrondissement, au Comité National de secours et d'alimentation, aux corps constitués, aux collèges des bourgmestres et échevins de la ville de Bruxelles et des autres communes de l'agglomération, au Conseil d'administration de la Compagnie intercommunale bruxelloise des eaux, aux sociétés de la Commune, etc....

Il fut annoncé aux habitants par une proclamation conçue en ces termes :

« CONCITOYENS,

» Notre Echevin des travaux publics, ANTOINE DELPORTE, vient de mourir.

» Pendant près de vingt ans, il s'est consacré tout entier au bien être et aux intérêts de la Commune, successivement en qualité de conseiller et d'échevin.

» Sa mort nous a douloureusement frappés; elle constitue un véritable deuil public, auquel vous vous associerez tous.

» Sa dépouille mortelle sera exposée à l'Hôtel de ville (salle des pas-perdus), le mercredi 15 octobre 1919; le public sera autorisé à défiler devant le cercueil, de 9 heures du matin à midi.

» Les funérailles auront lieu mercredi prochain, 15 octobre 1919, à 2 1/2 heures de relevée.

» Réunion à l'Hôtel de ville, à 2 heures.

» Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le 13 octobre 1919.

» PAR LE COLLÈGE :
» Le Secrétaire communal,
» H. NARCISSE.

Le Collège,
A. BRÉART. »

Le mardi 14 octobre, à 6 heures du soir, la dépouille mortelle d'Antoine Delporte fut transférée de la maison mortuaire à l'Hôtel de ville. Le char funèbre, précédé de l'Inspecteur des inhumations, était suivi par les membres de la famille du disparu, les membres du Collège, M le Secrétaire communal, M. le Commissaire de police, plusieurs fonctionnaires communaux et par de nombreux amis.

Le corps fut déposé dans la salle des pas-perdus. Celle-ci et la salle du Conseil avaient été somptueusement aménagées au préalable.

Les portes et les murs latéraux étaient masqués par d'immenses tentures de drap noir, qu'éclairaient discrètement les lampes électriques et les candélabres d'argent disposés autour de la bière.

Sous le dais, richement orné, qui abritait le catafalque, apparaissaient les couleurs de la Commune et les symboles de la Libre Pensée, tandis que l'écharpe scabinale reposait sur le drap mortuaire et que brillaient sur un plateau en évidence, au milieu de la salle, les trois médailles que le Conseil devait remettre solennellement, quelques jours après, au regretté défunt, en récompense des services rendus par lui à la chose publique.

On y voyait aussi, humble comme ce probe et consciencieux mandataire, comme cet homme de bien que la magnificence d'un tel décor eût pour le moins étonné s'il lui avait été donné de s'en rendre compte à ce moment d'unanime affliction, tant il resta modeste au cours de sa laborieuse carrière, — on y voyait aussi quelques fleurettes, toutes fraîches encore, que des mains pieuses avaient cueillies dans le jardin où il aimait se retirer pendant la bonne saison, pour y goûter les pures joies de la famille en même temps que la satisfaction du devoir accompli.

Il fut veillé par une garde d'honneur durant toute la nuit et le lendemain jusqu'à l'heure des funérailles.

D'innombrables couronnes et d'innombrables gerbes s'amoncelèrent autour de lui.

Le 15 octobre, de 9 heures du matin à midi, la population saint-gilloise défila, avec respect, devant la dépouille mortelle

* * *

A 2 1/2 heures de relevée, les funérailles furent célébrées en grande pompe.

Déjà avant 2 heures, les invités affluent dans la salle du Conseil.

Précédé des massiers porteurs du symbole de l'autorité communale voilé de crêpe, le Collège et le Conseil communal se rendent dans la salle des pas-perdus, bientôt trop petite pour contenir toute l'assistance.

Près du corps se tiennent MM. Charles Delporte, frère ; Ernest Doresse, beau-frère et les neveux du défunt, ainsi que les membres du Collège et du Conseil communal.

M. **Bréart**, Bourgmestre, prend le premier la parole, au nom du Conseil communal ; il s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

C'est avec un sentiment de véritable stupeur que nous avons appris, samedi soir, la mort foudroyante d'Antoine Delporte !

Lui que nous venions de voir quelques jours auparavant, lui qui, le jour même, venait encore de signer les pièces administratives relatives à son échevinat, Antoine Delporte était mort ! Nous nous refusions à le croire ! Lui, dont la nature robuste avait, il y a moins d'un an, triomphé d'une maladie qui l'avait conduit à deux doigts de sa perte, était terrassé en plein travail, en pleine activité, je dirai même sur le champ de bataille.

Oui, sur le champ de bataille, car nous pouvons dire, sans être contredit, que Delporte est mort à la tâche et que le labeur qu'il a fourni en ces cinq dernières années de guerre est énorme et a contribué pour beaucoup à miner sa santé.

Pourquoi faut-il que ce soit toujours les meilleurs qui soient enlevés à notre affection d'une façon si brusque et si inopportune ? Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer la perte d'un bon citoyen, au moment où sa productivité intellectuelle est si utile encore à ses semblables ?

Hélas ! la mort est aveugle et le sort semble se jouer de nos désirs et de nos souhaits.

Antoine Delporte est un exemple ; sa vie laborieuse et probe peut servir de modèle et être citée parmi les plus belles.

Il est le fils de ses œuvres.

Orphelin très jeune, n'ayant pu, ni de par sa situation de fortune, ni de par le malheur qui le frappait en pleine enfance, faire des études primaires complètes, il travailla pour aider les siens et employa les rares loisirs dont il disposait à s'instruire et à perfectionner ses connaissances scientifiques.

Ces vertus familiales furent récompensées.

Privé en pleine enfance de parents qu'il eût aimés et chéris, il eut, dès ses premières années, marqué dans son caractère fortement trempé, ce sérieux, cette gravité qui fit de lui l'homme que nous avons tous connu.

Son naturel franc, loyal, et sa bonhomie boraine lui conquirent les sympathies de tous ceux qui l'approchèrent.

Si la vertu est toujours récompensée, les qualités de cœur et d'esprit de Delporte lui permirent de parvenir, par son travail, à jouer un rôle important parmi ses compagnons de travail d'abord, parmi tous ses concitoyens ensuite.

Toutes les idées généreuses et philanthropiques de Delporte purent exercer une influence pratique heureuse dans les différentes branches de son activité et ses coreligionnaires politiques eurent en lui un défenseur persuasif et précieux.

Je ne veux évoquer devant vous que le rôle qu'il joua à Saint-Gilles, laissant à d'autres orateurs le soin de dire tout le bien qu'ils pensent de lui dans le domaine parlementaire et politique.

Porté au Conseil communal par les suffrages des électeurs saint-gillois, il se fit remarquer aussitôt dans les différents débats et dans l'examen des différentes questions administratives qu'une grande commune, en plein épanouissement comme la nôtre, est amenée à résoudre.

Aussi, lorsque les événements furent tels qu'une vacance à l'échevinat se produisit, le choix se porta sur Delporte, qui dirigea l'important département des travaux publics.

Il fallait un homme au talent d'assimilation tel que le sien pour, sans préparation spéciale, faire bonne figure à pareille place. Delporte fut cet homme.

C'est là que ses collègues du Conseil eurent l'occasion plus spécialement d'apprendre à juger de la valeur du nouvel échevin qui, en peu de temps, fut apprécié comme étant l'homme de la situation.

De la bonne volonté, de la ténacité au travail, certes Delporte en avait, mais c'est surtout pendant la période douloureuse et tragique que notre Patrie vient de traverser, que les qualités de Delporte eurent à s'exercer et nous le vîmes alors se consacrer au nouveau service de l'alimentation et des œuvres de secours, créé par la Commune.

Service nouveau, service essentiellement spécial, nécessitant un labeur constant, sans trève ni repos, Delporte s'attela à cette tâche et nous pouvons dire que son labeur inlassable parvint à faire de ce service un modèle d'organisation et de méthode que les grandes communes, sœurs de la nôtre, purent nous envier.

Mais hélas ! Delporte avait trop présumé de ses forces. Une première fois, il y a un an environ, la maladie le terrassa et nous craignîmes alors de perdre cet homme de bien dont toute l'activité était vouée à la chose publique.

La joie fut grande, quand nous apprîmes qu'il était sauvé et que la mort, pour cette fois, avait reculé comme hésitant à frapper à ce moment l'homme qui était si utile aux saint-gillois.

Et c'est alors que nous le pensions guéri, au moment où il pouvait ralentir quelque peu son labeur, par suite de la réduction des services que la paix devait totalement supprimer, que Delporte nous quitte brusquement, sans nous y avoir préparés.

Le coup est rude pour la Commune, mais son exemple ne sera pas perdu.

Il faut que son successeur à l'échevinat se dise : « J'ai un modèle à suivre; Delporte m'a tracé le chemin ! Travaillons comme lui, luttons toujours pour le bien-être de nos concitoyens et pour la beauté et la grandeur de Saint-Gilles. »

Au nom du Conseil communal, au nom de tous les saint-gillois, j'adresse à notre collègue Delporte un suprême et douloureux adieu.

Que sa veuve éplorée et ses enfants qui l'aimaient tant trouvent une consolation dans l'unanimité des regrets que leur cher disparu laisse après lui ! Qu'ils trouvent dans le deuil public qui nous frappe comme eux, le réconfort nécessaire pour traverser les suprêmes épreuves de la séparation !

Adieu, mon cher Delporte, adieu !

M. **Louis Bertrand**, Ministre d'Etat, Président du groupe parlementaire socialiste, Echevin des finances de Schaerbeek, parle ensuite :

Un nouveau deuil frappe douloureusement le Parti ouvrier : Antoine Delporte n'est plus !

Ainsi s'en vont, l'un après l'autre, ceux qui, il y a près d'un demi-siècle, conseillaient à leurs camarades de travail de s'unir et de s'organiser pour la défense de leurs intérêts méconnus et pour revendiquer leurs droits politiques dans ce pays d'oligarchie censitaire.

Ouvrier typographe en province, Antoine Delporte fut attiré par la capitale. Il y entra en contact avec ses compagnons de travail et devint membre de son syndicat. C'est par cette organisation de lutte pour de meilleures conditions de travail que Delporte s'initia aux graves problèmes politiques et sociaux de notre époque. Il comprit bientôt que réclamer, par une forte organisation des syndicats, un salaire convenable, une durée de travail réduite donnant à l'ouvrier certains loisirs, n'était pas suffisant. Il comprit que le régime du travail salarié n'est pas le dernier mot de l'organisation sociale; que le travailleur, d'abord esclave, puis serf, aujourd'hui salarié, peut s'élever encore et, créateur de toutes les richesses, doit finir par garder pour lui-même tout le fruit de son labeur, sans prélèvement abusif d'aucune sorte.

Travailler à l'émancipation économique, sociale de la classe ouvrière fut, dès lors, le but de sa vie. Avec son bon sens, son caractère pratique, Antoine Delporte acquit la conviction que ce serait là une œuvre de longue haleine, que la lutte serait rude contre les détenteurs des richesses et qu'il fallait commencer par conquérir le droit de citoyen pour le peuple, tenu à l'écart de la vie publique.

C'est ainsi que le syndiqué typographe Delporte aida à fonder le cercle « En Avant » et qu'il y amena l'élite des ouvriers de sa profession. C'est par ce cercle qu'il se mêla aux ouvriers des autres métiers et contribua à la fondation du Parti ouvrier.

Dès ce moment, Antoine Delporte fut, à la fois, un syndicaliste actif, intelligent, un propagandiste politique, un socialiste convaincu.

Par la parole et par la plume, il se dépensa sans compter. En 1894, il quitta la casse de typo qu'il occupait à la *Réforme*, pour entrer à la rédaction du *Peuple*.

En 1900, le corps électoral de Bruxelles l'envoya à la Chambre, où, pendant près de vingt ans, il s'occupa avec zèle de toutes les questions intéressant les travailleurs, questions politiques, sociales, ouvrières, militaires et autres. Il ne parlait pas souvent, mais lorsqu'il prenait la parole, on savait que le député ouvrier avait quelque chose à dire et il le disait avec simplicité, mais aussi avec une éloquence persuasive qui le faisait écouter de tous.

En 1899, Delporte entra au Conseil communal de Saint-Gilles et, en 1904, lors de la mort de notre regretté Defnet, il fut appelé à lui succéder au Collège échevinal, où il accepta le poste difficile d'échevin des travaux.

Par un travail tenace et persévérant, Delporte remplit ses ingrates fonctions avec tact et intelligence. Ancien ouvrier, il avait conservé de sa condition de salarié les habitudes d'exactitude et de ponctualité.

Il arrivait à l'Hôtel de ville dès l'ouverture des bureaux, bûchait comme un employé d'élite, examinait tout par lui-même, voulait être au courant de tous les détails des services qu'il dirigeait.

Ce fut un mandataire modèle, juste, équitable, accueillant pour tous, dévoué au suprême degré aux intérêts de la population. Il a ainsi fait honneur à la classe ouvrière belge ; il a montré quels trésors de dévouement, de travail acharné, d'intelligence, d'intégrité, de sacrifice de soi-même il existe dans notre classe laborieuse, qui fut si longtemps bafouée, abaissée, traitée en classe inférieure par les dirigeants de notre pays.

Lorsque la guerre fut déclarée, Antoine Delporte, dès le premier jour, se préoccupa du sort qui allait être réservé aux malheureuses populations frappées par le chômage et la misère. Il fut, pendant ces cinquante mois d'occupation étrangère, à la tâche journalière, s'occupant des œuvres de secours et d'alimentation, y mettant toute son âme, toute son intelligence, tout son cœur. Je l'ai vu de près pendant cette tourmente et, pendant que sa santé s'altérait, qu'on le voyait maigrir à vue d'œil, Delporte s'oubliait, ne songeait qu'aux autres, qu'aux moyens d'alléger les souffrances et les misères des victimes de la guerre.

Voilà quel fut l'homme public, le mandataire dont le Parti ouvrier peut être fier à juste titre.

L'homme privé, l'époux, le père, l'ami est également digne des plus grands éloges. Il était bon, conciliant, serviable.

Dans ces derniers jours, le mal dont il avait tant souffert l'an dernier, le reprit. En arrivant siéger à la Chambre, il se traînait à son banc et semblait souffrir terriblement. Mais il endurait ses souffrances sans se plaindre et il fallut que, mercredi dernier, ses amis intervinssent avec instance pour qu'il restât chez lui. On peut dire que Delporte est mort à son poste de combat et qu'il aura lutté jusqu'à son dernier souffle, donnant ainsi à tous une belle leçon de courage stoïque.

Pauvre Antoine, tu t'en vas à la veille du jour où le peuple que tu as tant aimé, que tu as servi avec un dévouement sans bornes, va exercer, pour la première fois, le droit de suffrage égalitaire. Tu n'auras pas la joie d'assister au succès que le Parti escompte pour le 16 novembre. Quant à tes amis, quant aux milliers de travailleurs qui t'ont connu, ils garderont de toi le souvenir d'un homme qui consacra sa vie et son intelligence au bonheur de ses frères malheureux.

C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un mandataire du peuple.

Cet éloge, nul plus qu'Antoine Delporte ne l'aura mérité.

Discours de M. **Edouard Hautain**, membre du Conseil général de la Libre Pensée belge, au nom du groupe de Saint-Gilles :

MESSIEURS,

A cette minute cruelle où vont se livrer à la terre les cendres du vétéran que pleure le parti ouvrier, j'accomplis la mission douloureuse d'apporter, ici, l'hommage ultime et le suprême adieu des amis libres-penseurs du grand disparu. A ce carrefour de la douleur où se réunissent la famille ouvrière et la famille rationaliste, les fils de la première ont dit toute l'affection enveloppante, tout le respect et l'admiration dont ils entouraient Antoine Delporte et la Libre Pensée manquerait au plus impérieux de ses devoirs si elle ne venait, elle aussi, s'incliner devant la dépouille d'un des siens.

Dès 1908, dès la naissance du groupe de Saint-Gilles, auquel venaient d'apporter le prestige de leur nom et l'inépuisable bonté de leur grand cœur Paul Janson et Emile Royer, Delporte s'unit aux fondateurs et si, totalement absorbé par les préoccupations quotidiennes des nécessités politiques et le scrupuleux exercice des mandats dont l'avait investi la confiance de ses amis socialistes, il devait nécessairement se tenir éloigné de notre activité, il n'était pas moins uni de toute la ferveur de ses aspirations et de l'inébranlable sincérité de ses convictions philosophiques à tout ce qui touchait au mouvement rationaliste.

Pareil à Royer, dont je viens d'évoquer le souvenir et dont semblent revivre, en ce moment, parmi nous, la puissance enflammée et la calme douceur, Antoine Delporte portait en lui, au fond de sa consience en révolte devant les abus, les injustices et les préjugés, la même sérénité caressante, la même infinie bonté et, par-dessus tout, la même probité morale qui restera toujours l'apanage splendide des sincères et des forts.

Et il ne pouvait pas ne pas venir à nous.

Avec son esprit imbu de justice et son inexprimable amour de la vérité, la conception qu'il s'était faite de l'exploitation de l'individu ne pouvait s'arrêter à des considérations d'ordre purement économique et il ne pouvait éviter de flétrir, d'une même indignation véhémente et loyale, l'odieuse souveraineté du capitalisme et celle de l'Eglise arrogante, complice de toutes les réactions.

Il appartenait à la cohorte de ceux qui se gardent de sous-évaluer le péril clérical, et sa disparition quasi inopinée, à l'heure même où la

Libre Pensée belge attend des mandataires démocrates leur ralliement à ses justes revendications dans le domaine législatif et communal, grandit plus encore le vide creusé par la mort implacable.

Comme il se fut trouvé, dimanche dernier, aux côtés de la bannière de sa Ligue ouvrière — que nous devions voir, hélas, cravatée! - pour s'associer à la fois à l'hommage et à la protestation de la conscience vinculée, de même il se fut dressé demain pour défendre, avec sa logique et son éloquence persuasive tant de fois déployée, la reconnaissance de nos droits outragés et les formules de nos revendications légitimes.

Antoine Délporte n'est plus, mais sa pensée, elle, n'est pas morte. Elle se prolonge et survit.

Sur l'exemple d'une vie de droiture et de bonté généreuse, elle s'élève et rayonne; elle vous parle et vous inspire : toujours, écoutez-la !

Puis M. **De Winne**, Conseiller communal, prononce l'oraison funèbre du défunt, devant un auditoire qu'impressionnent visiblement tous ces éloquents discours :

MESSIEURS,

C'est le journal *Le Peuple*, dont Antoine Delporte fut le rédacteur en chef, c'est la Ligue ouvrière de la Commune et le groupe socialiste du Conseil communal qui m'ont chargé du douloureux devoir de prendre ici la parole en leur nom.

Après l'hommage éclatant rendu au député socialiste par le Gouvernement et la Chambre unanimes au cours de la séance de lundi, après la dernière séance de notre Conseil communal, si émouvante en sa simplicité et sa discrétion, malgré le caractère grandiose et impressionnant donné par l'Administration communale de Saint-Gilles à cette cérémonie funèbre en l'honneur d'un modeste travailleur, il me sera sans doute permis, sans manquer aux convenances, de m'adresser plus spécialement au peuple ouvrier et de revendiquer, pour nous, ce mort vénéré. Car Antoine Delporte nous appartient, il appartient à la classe ouvrière, et c'est le caractère prolétarien de sa vie que je voudrais surtout mettre en relief.

Né de parents pauvres, à onze ans il doit quitter l'école primaire pour entrer à l'atelier, et c'est aux cours du soir, après la journée de travail, que l'enfant cherche à compléter sa pauvre petite instruction élémentaire.

A dix-sept ans, il est orphelin de père et de mère et obligé de subvenir aux besoins de frères et de sœurs plus jeunes que lui. Pendant des années, l'adolescent remplit son rôle de chef de famille avec une gravité précoce, éclairé déjà sur la dure existence et les misères imméritées des hommes de sa classe. Puis les oiseaux qu'il avait pris sous son aile prennent leur volée. Le voilà libre et seul. Il débarque à Bruxelles et, bientôt après, commence son apostolat de militant socialiste. Il entre à la vieille Association typographique de Bruxelles, où il fait rapidement son éducation syndicaliste par la pratique de l'action organisée et de la solidarité ouvrière. Il en devient, au bout de peu de temps, l'orateur le plus éloquent et le plus écouté. Mais sa grande intelligence ne tarde pas à lui faire comprendre que le salut de sa classe n'est pas dans l'égoïsme corporatif, qu'il faut savoir regarder au-dessus des intérêts de sa profession. Il devient de plus en plus attentif aux plaintes d'autres catégories de travailleurs, les mineurs, les tisserands, les ouvrières à domicile. Son horizon s'élargit. Le parti ouvrier est là, il vient de naître. Antoine Delporte va délibérément vers lui.

Il a trouvé sa voie. Il est dans son élément naturel. Désormais, sa vie va se confondre avec celle de son parti. Il fut de cette petite phalange d'hommes, éveilleurs de consciences, qui, il y a quelque trente-cinq ans, parcouraient le pays, dénonçant aux foules notre régime social d'iniquités. Ils étaient bien une demi-douzaine pour faire un travail de cyclopes. Par nécessité, il se firent en même temps orateurs, journalistes, écrivains, organisateurs de syndicats et de coopératives. Ils dépensaient gaiement, follement, non pas leur fortune — ils n'en avaient point ! — mais leur jeunesse, leur force, leur santé, et la plupart moururent à la tâche prématurément. Admirable puissance de l'idée et de la foi d'où est sorti le mouvement ouvrier belge qui grossit, qui déborde et dont aucune force de réaction n'est plus capable aujourd'hui de contenir l'irrésistible poussée !

Delporte fut de toutes les réunions, de toutes les manifestations, de toutes les organisations. Il n'agissait pas par intérêt, car en ces temps les mandats et les fonctions du parti n'étaient pas rétribués, ni par ambition, car le régime censitaire nous fermait les portes de toutes les assemblées délibérantes. Nous luttions bien aux élections, mais sans aucun espoir et simplement pour propager nos idées. Delporte fut candidat malheureux une bonne douzaine de fois sans rien perdre

de sa bonne humeur et de son dévouement à notre cause. Tout ce qu'il entreprenait, il l'accomplissait avec sa claire et pénétrante intelligence, consciencieusement, modestement, comme la chose la plus naturelle du monde, comme un devoir.

Il fallut l'instauration du vote plural et de la représentation proportionnelle pour le faire entrer à la Chambre et au Conseil communal de Saint-Gilles. Ses amis n'ont pas oublié les démarches que nous dûmes faire auprès de lui pour lui faire accepter, à la mort de Gustave Defnet, le mandat d'échevin.

Le voilà aux honneurs, mais il ne semble pas beaucoup s'en apercevoir. Il remplit ses nouvelles fonctions toujours avec la même conscience, avec la même modestie. Il continue à vivre en ouvrier. Il fréquente les mêmes réunions, les mêmes milieux. Il serait devenu ministre, et il était digne de l'être, qu'il n'aurait rien changé à ses habitudes ni à son genre de vie !

C'est que, ouvrier, il l'était resté entièrement, profondément, par une sorte d'instinct, par la conscience qu'il avait de l'utilité sociale et de la dignité du travailleur. C'est dans notre vieille Maison du Peuple de la rue de Bavière qu'il connut l'ouvrière qui devint la frêle et douce compagne de sa vie. C'est dans nos maisons du peuple, c'est dans le monde ouvrier que ses enfants grandirent. Il était, pour ainsi dire, l'incarnation du prolétariat socialiste.

Quand vinrent les jours sombres et tragiques de l'invasion et cette effroyable occupation allemande qui devait, hélas ! se prolonger pendant plus de quatre ans, Antoine Delporte mit au service de ses lamentables concitoyens toutes les ressources de sa vaste intelligence et de son cœur généreux. Dès les premières semaines, l'organisation du ravitaillement devint l'objet de ses préoccupations constantes. Si notre Commune put, à juste titre, s'enorgueillir des œuvres qui servirent de modèle aux autres régions du pays, c'est grâce surtout à son activité débordante et à son dévouement jamais en repos. En quelques mois, il était parvenu à mettre sur pied et à faire fonctionner, dans des conditions de stabilité parfaite, toute l'organisation des services du Comité National et des Magasins Communaux. Ces institutions comprenaient notamment le ravitaillement de la population, qui se faisait par l'intermédiaire d'une quinzaine de magasins, desservis par un personnel de plus de cinq cents employés et ouvriers.

Comme président du Comité local de secours et d'alimentation, Delporte assumait, en outre, la charge écrasante de diriger les nombreux organismes dépendant du Comité National et, entre autres, le département des secours, les services du chômage et du vêtement.

Des amis communs m'ont parlé de sa fière attitude lors des déportations d'ouvriers — la page la plus ignominieuse de l'histoire de

l'occupation — quand l'Hôtel communal, étant entouré de soldats allemands, notre mandataire refusa de livrer au délégué de l'autorité ennemie la liste de nos chômeurs, malgré les menaces que l'on savait ne pas être vaines.

Qu'est-ce qui avait mis tant de vaillance au cœur de ce modeste travailleur ? Ceux qui, comme moi, l'ont suivi pendant plus de trente ans, dans ses luttes contre les injustices sociales ne seront pas étonnés de la résistance qu'il a opposée à l'oppression du militarisme prussien. C'est son existence d'ouvrier et de militant socialiste qui avait si fortement trempé son caractère. Il avait du socialisme une conception très haute. Il n'était pas de ces hommes vulgaires qui se disent socialistes parce qu'ils croient à la nécessité de transformer nos moyens de production et d'échange ou qui répètent de vieilles formules, comme ces mauvais chrétiens murmurant du bout des lèvres des prières auxquelles ils n'attachent plus aucun sens et que la religion ne rend pas meilleurs que les autres hommes. Pour Antoine Delporte, le socialisme était certes une doctrine économique, mais c'était plus et mieux que cela. Pour lui, la cause ouvrière était sainte, parce qu'elle était aussi celle de la régénération morale du monde. Cette conception était devenue pour lui une règle de conduite à laquelle il conformait tous ses actes. Il n'est pas inutile d'appeler l'attention sur cet aspect de cette noble existence, après qu'un orateur ouvrier français s'est élevé contre ce qu'il a appelé « la vague d'immoralité qui menace de submerger notre idéal ».

Delporte ne se contentait pas de parler du bonheur du genre humain. Il en répandait autour de lui autant qu'il pouvait. Il ne se contentait pas de prêcher la solidarité, il la pratiquait.

Tel était l'homme public, tel était l'homme privé. Et c'est en vain que, sur cette longue vie lumineuse et claire, faite de droiture, d'honnêteté et de dévouement, l'on chercherait la moindre tache d'ombre.

Une classe qui compte de tels hommes porte dans ses flancs les plus larges espérances.

Militants nouveaux, jeunes ouvriers qui, depuis la guerre, accourez en foule vers nous, que vos âmes s'exaltent au souvenir de tant de vertus ! Le flambeau que votre aîné, le grand prolétaire, vient de vous passer, tenez-le bien droit, bien ferme, bien haut toujours !

* * *

La cérémonie des derniers adieux est terminée.

* * *

Le corps est levé et le cortège sort de la salle des pas-perdus par la porte est de l'escalier d'honneur extérieur. Il est descendu, entre une double haie de couronnes et de drapeaux inclinés, sur un second catafalque, dressé au milieu de la cour d'honneur, à hauteur des pavillons d'ailes.

La place Maurice Van Meenen est encadrée d'une foule compacte et recueillie. Les tambours battent aux champs, les clairons sonnent. Et ce sont les accents douloureux de la marche funèbre de Chopin qui donnent alors à ce spectacle un caractère des plus solennels et des plus émouvants .

Un peloton de police que suivent immédiatement les délégations des sociétés, les députations des différentes ligues ouvrières, défilent aussitôt sur la place. Trois voitures remplies de couronnes et de fleurs précèdent le corbillard, que traînent lentement quatre chevaux caparaçonnés de noir. Puis, s'avancent les ouvriers du service des travaux portant le corps.

Les coins du poêle sont tenus par : MM. Wauters, Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement; Bréart, Bourgmestre de Saint-Gilles; Feron, Député, pour la Députation bruxelloise des Membres de la Chambre des Représentants; Bertrand, Ministre d'Etat, pour le Conseil général du Parti ouvrier; Goeman, pour la Ligue ouvrière de Saint-Gilles; De Winne, pour le journal *Le Peuple*.

Le deuil est conduit par MM. Charles Delporte, frère du défunt, Ernest Doresse, beau-frère et les autres membres de la famille.

Viennent ensuite MM. les Ministres Vandervelde et Anseele, les membres de la Chambre des représentants, les membres du Sénat, les députés permanents et les conseillers provinciaux, le Collège et le Conseil communal, les anciens conseillers communaux, les représentants des communes de l'agglomération bruxelloise, les corps constitués, les chefs de service et le personnel communal de l'administration centrale et des régies, le personnel enseignant et, enfin, une multitude d'amis et de connaissances.

Après avoir quitté la place Maurice Van Meenen, le cortège suit l'avenue Adolphe Demeur et la chaussée d'Alsemberg et, à la limite de la Commune, le peloton de police, les délégués

des sociétés et les députations des ligues ouvrières se rangent de chaque côté de la chaussée pour rendre les derniers honneurs.

Le cortège continue alors sa route jusqu'à la rue Vanderkindere, où le corps est déposé dans le corbillard.

Sur tout le parcours, les lanternes, voilées de crêpe, avaient été allumées. La population se presse, vivement émue, pour rendre aux restes mortels de son magistrat le suprême hommage qu'elle lui doit.

* * *

Au cimetière, le corps est placé dans une des cellules de la crypte et les assistants expriment aux membres de la famille les sentiments de profonde condoléance qu'ils éprouvent.

Il est 5 1/2 heures lorsque l'assistance quitte le mausolée communal et laisse à son repos éternel l'éminent représentant du peuple qui, sous les rigueurs de l'occupation allemande, ne ménagea ni son temps ni sa santé pour préserver la population de la famine, et qui, durant toute son existence, constitua un admirable exemple d'énergie, de loyauté et de dévouement civique.

La Commune de Saint-Gilles a fait à Antoine Delporte des funérailles dignes de lui.

Puisse le souvenir de ce citoyen modèle demeurer impérissable dans les mémoires !